



Rectorat
Département
des examens
et concours
Dec 3-1

Dossier suivi par
Bernard VERKINDT
Chef de bureau
Téléphone
03 28 37 16 30
Fax
03 28 37 16 31
Mél
bernard.verkindt@ac-lille.fr

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Le Recteur de l'Académie

à

Madame, Messieurs les Présidents d'Université,
Messieurs les Directeurs académiques des services
de l'Education nationale du Nord et du Pas-de-Calais,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie
– Inspecteurs Pédagogiques Régionaux,
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de
l'Education nationale de l'enseignement technique,
Monsieur le Directeur de l'IUFM Nord Pas-de-Calais
Mesdames et Messieurs les Directeurs de Centre
d'Information et d'Orientation,
Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etablissement,
Messieurs les Directeurs Diocésains,
Messieurs les Directeurs des Centres de Formation
Pédagogiques Privés,

Lille, le 25 mai 2012

Objet : Concours de recrutement de personnels enseignants des premier et second
degrés, de conseillers principaux d'éducation et de conseillers d'orientation-psychologues -
Session de 2013.

J'ai l'honneur de vous informer que l'inscription au titre de la session 2013, se fera en
deux périodes par internet aux dates suivantes :

Première période :

**du mardi 29 mai 2012, à partir de 12 heures, au mardi 10 juillet 2012, à 17 heures,
heure de Paris.**

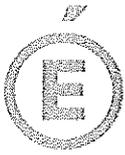
**Concours de recrutement de professeurs des écoles, des personnels de l'enseignement
du second degré et des personnels d'éducation :**

Enseignement public

- **Agrégation** (externe)
- **CAPES** (externe et 3^{ème} concours)
- **CAPET** (externe)
- **CAPEPS** (externe)
- **CAPLP** (externe)
- **Conseillers principaux d'éducation** (externe)
- **Professeurs des écoles** (externe, 1^{er} concours interne et 3^{ème} concours)

Enseignement privé

- **CAPES** (CAFEP et 3^{ème} concours)
- **CAPET** (CAFEP)
- **CAPEPS** (CAFEP)
- **CAPLP** (CAFEP)
- **Professeurs des écoles** (externe, 1^{er} concours interne)



Deuxième période :

du jeudi 13 septembre 2012, à partir de 12 heures, au jeudi 25 octobre 2012, à 17 heures, heure de Paris.

Concours de recrutement des personnels de l'enseignement du second degré, des personnels d'éducation et d'orientation :

Enseignement public

- Agrégation (interne)
- CAPES (interne)
- CAPET (interne)
- CAPEPS (interne)
- CAPLP (interne)
- Conseillers principaux d'éducation (interne)
- Conseillers d'orientation-psychologues (externe et interne)

Enseignement privé

- Agrégation (CAER)
- CAPES (CAER)
- CAPET (CAER)
- CAPEPS (CAER)
- CAPLP (CAER)

Les candidats **procéderont eux-mêmes** à leur inscription suivant la procédure suivante :

Sur INTERNET : <http://www.education.gouv.fr/siac/>

Je vous signale que l'inscription par internet s'effectue en une phase unique d'inscription et de validation.

En cas d'impossibilité de s'inscrire par internet, les candidats peuvent sur demande écrite, obtenir un dossier ; la demande devra être adressée par voie postale et en recommandé simple au plus tard avant minuit le cachet apposé par les services de la Poste faisant foi :

- le mardi 10 juillet 2012, pour la première période d'inscription ;
- le jeudi 25 octobre 2012, pour la seconde période d'inscription.

à l'adresse indiquée ci-dessous.

Rectorat de LILLE – Département des Examens et Concours – Bureau DEC 3.1 – 20, Rue Saint Jacques – B.P. 709 – 59033 LILLE CEDEX

AUCUNE INSCRIPTION NE POURRA ETRE ACCEPTEE APRES LA DATE LIMITE.
(La règle est d'application stricte et ne souffre aucune dérogation)

L'ensemble des dispositions relatives à ces inscriptions figure dans la note de service n° 2012-090 du 23 mai 2012, accessible à la même adresse Internet. Les candidats peuvent également en cas de difficulté contacter le Bureau des Concours Tél. 03.28.37.16.(32 ou 33-34-36-37-40)

J'attacherais du prix à ce qu'une diffusion aussi large que possible soit assurée à la présente circulaire auprès des personnels intéressés.

Pour le Recteur et par délégation
le Secrétaire Général de l'Académie,
par délégation, le Chef du Département
des Examens et Concours

François-Xavier MICHAU